

Règlement Jeu Concours – Salon des Maires - 2022

Article 1 – Société organisatrice

OPTIMEX DATA 2, rue de l'industrie – 38760 VARCES ALLIERES ET RISSET organise un Jeu Concours gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Concours Salon des Maires » 2022 accessible sur le site internet d'Optimex Data, ainsi que depuis les pages des réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn).

Article 2. Conditions de participation au jeu

La participation est ouverte à toute personne physique majeure disposant d'une connexion Internet et d'une adresse électronique à l'exception des mandataires et membres du personnel des sociétés ayant participé directement ou indirectement à l'organisation ou la réalisation du jeu ainsi que leurs familles directes (ascendants, descendants et conjoints). Le concours est ouvert **exclusivement** aux agents et élus des collectivités, ainsi qu'aux visiteurs du Congrès et Salon Annuel des Maires, des Présidents d'intercommunalité, des élus locaux et des décideurs publics du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Article 3. Modalités de participation au jeu

Pour participer au jeu et tenter de gagner un lot, le participant doit :

1. Se rendre sur la page internet d'Optimex Data à l'adresse suivante : <https://www.optimex-data.fr/salon-des-maires-2022/>
2. Respecter les conditions de participation mentionnées dans ce Règlement.

Le jeu se déroulera du **12/09/2022 (9h) au 19/10/2022 (15h30)**.

Ce concours ne demande pas de frais d'entrée ou d'obligation d'achat.

Le concours est limité à une seule participation par personne. Si une personne participe plusieurs fois, elle peut faire l'objet d'une disqualification.

Aucune participation par courrier ou téléphone ne sera prise en compte. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique relative aux modalités du jeu ou à l'interprétation du présent règlement.

Aucune responsabilité ne sera acceptée en ce qui concerne des participations non-reçues pour quelque raison que ce soit.

Article 4. Désignation et information des gagnants

Le gagnant est désigné par tirage au sort : le 19/10/2022. Les gagnants du concours seront avertis par email ou par téléphone. Ils auront jusqu'au 18/12/2022 pour répondre et nous communiquer leur adresse postale afin de recevoir les informations pour le lot gagné.

A la fin du concours le 19/10/2022 à 16h, le tirage au sort, réalisé par la société organisatrice, permettra de déterminer le gagnant du lot suivant :

- **Un Dîner Croisière sur le Rhône**

Ces lots ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni leur échange ou remplacement contre un autre lot, de quelque valeur que ce soit, pour quelque cause que ce soit. Si un gagnant ne voulait ou ne pouvait prendre possession de son lot, il n'aurait droit à aucune compensation. Il est rappelé que si le profil ou les coordonnées du gagnant sont invalides, incomplètes ou erronées, il perdra le bénéfice de sa dotation. Il est rappelé qu'un gagnant ne peut gagner qu'un seul lot.

Les résultats seront communiqués sur le site internet d'Optimex Data, ainsi que sur les pages des réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn).

Le gagnant accepte que sa participation, son nom et son image soient utilisés publiquement sur les supports de la Société organisatrice. Toutes les données personnelles du gagnant ainsi que celles des autres participants ne seront utilisées qu'en accord avec la législation de protection des données en vigueur en France et ne seront en aucun cas transmises à une tierce-partie sans consentement préalable.

Article 5. Termes et Conditions

LinkedIn et Facebook ne sont ni organisateurs ni parrains de l'opération, de fait les données personnelles collectées sont destinées à la Société organisatrice et non aux réseaux sociaux. La Société organisatrice ne pourra être tenue responsable de l'utilisation frauduleuse par des tiers d'adresses électroniques communiquées par les participants dans le cadre du Jeu. La Société organisatrice ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement du réseau internet des lignes téléphoniques du matériel de réception empêchant le bon déroulement du jeu, ou en cas de problème d'acheminement, de perte ou d'avarie des services postaux.

La Société organisatrice ne pourra être tenue responsable de l'envoi d'un courrier postal, ou de l'envoi d'un lot, à une adresse inexacte du fait de la négligence du gagnant. La Société organisatrice n'effectuera aucune recherche complémentaire si le gagnant reste indisponible et/ou injoignable. La Société organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler ce jeu si les circonstances l'exigent, à l'exception des lots déjà gagnés qui ne pourront être remis en cause, pour quelque cause que ce soit, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait et sans que le participant ne puisse prétendre à une indemnisation à quelque titre que ce soit.

La Société organisatrice se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre le Jeu en cas de fraude ou dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas les messages ayant informé les participants d'un gain seraient considérés comme nuls et nonavenus. En aucun cas, le nombre de lots ne pourra excéder celui prévu au présent règlement.

En outre la Société organisatrice se réserve le droit de suspendre momentanément la possibilité de participer au Jeu si elle ou son éventuel prestataire d'hébergement, ne peuvent plus assurer la continuité du service nécessaire au déroulement du Jeu. La Société organisatrice se réserve le droit à l'encontre de toute personne qui altérerait le déroulement de l'opération et affecterait l'administration, la sécurité l'équité l'intégrité ou le bon déroulement du jeu, de bloquer temporairement ou définitivement, totalement ou partiellement la possibilité qui lui est donnée de participer au Jeu, de ne pas lui attribuer les éventuelles dotations qu'il aurait gagné et le cas échéant se réserve le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

La Société organisatrice décline toute responsabilité sur tous les incidents et /ou accidents qui pourraient survenir pendant la jouissance du lot attribué et / ou du fait de son utilisation et d'une manière générale de toute insatisfaction à l'occasion de l'acheminement et / ou l'utilisation des lots.

Article 6. Litiges

Le simple fait de participer à ce Jeu Concours entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement. En cas de réclamation pour quelque raison que ce soit les demandes devraient être transmises exclusivement par courrier postal à OPTIMEX DATA [2, rue de l'industrie – 38760 VARCES ALLIERES ET RISSET] dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture du Jeu Concours.

Les demandes devront comporter obligatoirement les coordonnées exactes du demandeur (nom, prénom, téléphone et adresse postale). Les contestations et réclamations relatives à ce Jeu Concours ne seront plus prises en compte passé le délai d'un mois suivant la clôture du Jeu Concours. Toute contestation ou réclamation qui ne sera pas formulée par écrit et communiquée par voie postale ne pourra être prise en compte. En cas de divergences entre ce règlement complet et les supports de l'opération, il est expressément prévu que ce sont les termes du règlement complet qui primeront.

Le Jeu Concours ainsi que ces termes et conditions sont régies par les lois françaises et tout litige devra être sujet à une procédure judiciaire auprès des tribunaux établis en France. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout litige qui surviendrait à l'occasion de l'exécution du présent règlement, en cas de désaccord définitif, les tribunaux de Grenoble seront seuls compétents.

Article 7. Données personnelles

Les données à caractère personnel concernant les participants sont collectées directement par la Société organisatrice via le formulaire en ligne.

Les données à caractère personnel sont nécessaires pour permettre la prise en compte de leur participation, la détermination du(des) gagnant(s), l'attribution ou l'acheminement du(des) lot(s), à défaut de quoi la participation du participant ne pourra être prise en compte.

Ces informations sont destinées la Société organisatrice et pourront être transmises à un prestataire assurant l'envoi ou la remise du (des) lot(s).

A ce titre, la Société organisatrice agit en tant que Responsable de traitement et est donc responsable du respect des obligations issues du Règlement européen n°2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) concernant la collecte et le traitement des données à caractère personnel réalisés.

Les données à caractère personnel traitées par la Société organisatrice sont des données d'identification (nom, prénom,), des données relevant de la vie personnelle (adresse postale, numéro de téléphone, adresse e-mail) et professionnelle (adresse e-mail, numéro de téléphone).

Nous ne collectons aucune donnée sensible comme la religion, l'appartenance syndicale, les origines raciales et ethniques, les condamnations pénales ou les données relatives à la santé.

Ainsi et conformément aux dispositions du RGPD, la Société organisatrice conserve les données vous concernant jusqu'à la fin du Jeu Concours et le temps de la distribution des lots. Les données sont transmises uniquement aux services internes la Société organisatrice. La Société organisatrice ne communiquera jamais vos données à des tiers ou à des organismes externes sans votre accord express.

Conformément aux dispositions du Règlement 2016/679/UE du 27 avril 2016 relatif à la protection des données (RGPD) et la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dans sa version en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants au Jeu Concours disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation sur les données à caractère personnel les concernant. Pour exercer ces droits, les participants devront envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : privacy@optimex-data.fr ou à l'adresse suivante, en précisant le nom du Jeu :

OPTIMEX DATA 2, rue de l'industrie - 38760 VARCES ALLIERES ET RISSET

Enfin, et à toutes fins utiles, tous les détails relatifs à la politique de la Société organisatrice en matière de collecte et de traitement des données est accessible à l'adresse suivante : <https://www.optimex-data.fr/politique-de-protection-des-donnees/>

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/agir>.